

VILLE

DE

SAINT-REMY-de-PROVENCE

le 22 avril 2008

Place Jules Pellissier
13538 SAINT-REMY-de-PROVENCE CEDEX
Tel : 04 90 92 08 10
Fax : 04 90 92 28 63

Monsieur le Sous-Préfet

SOUS PREFECTURE D'ARLES

**Bureau des Collectivités Locales
18 Rue de la Calade
13 200 ARLES**

HC/CM/L0422

OBJET : Observations sur les dotations de l'Etat et allocations compensatrices versées à St Rémy de Provence

Monsieur le Sous-Préfet,

Par la présente, je souhaiterais porter à votre connaissance un certain nombre d'observations concernant les dotations de l'Etat accordées à St Rémy de Provence.

Effectivement, il apparaît que ramenées au nombre d'habitants, celles-ci sont particulièrement basses comparées à la moyenne des commune de même strate (10 000-20 000 habitants).

Ainsi, sur la dotation globale de fonctionnement, les chiffres évoluent comme suit :

	Moyenne Dotation forfaitaire par habitant pour St Rémy de Provence	Moyenne Dotation forfaitaire +DSU+ DNP par habitant pour St Rémy de Provence	Moyenne de la strate par habitant Source : alizer2.finances.gouv.fr
2006	140,56 €	172,40 €	225 €
2007	142,70 €	175,46 €	224 €
2008	144,52 €	170,45 €	n.c.

Sur l'ensemble des dotations, l'écart de 53,55 € par habitant en notre défaveur qui ressort de la comparaison avec la moyenne de la strate représentée pour St Rémy de Provence et ses 10 007 habitants plus de 535 800 € soit 20 % du total de notre chapitre 74 Dotations et Participations !.

La seule dotation nationale de péréquation connaît une très forte diminution, et passe de 182 504 € perçus en 2006, à 114 308 € notifiés en 2008 (source : site de la D.G.C.L.)

Concernant les allocations compensatrices de taxe professionnelle, alors que les bases augmentent, celles-ci sont également en diminution :

	Bases TP sur la commune Source : Etat 1288 M	Compensations Source : Etat 1259
2006	10 213 656	107 208 €
2007	10 677 662	94 829 €
2008	Non communiqué	78 452 €

De manière globale, entre 2006 et 2008, le total des dotations d'Etat a diminué, passant de 1 744 377 € à 1 713 728 € alors que les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une augmentation de 923 527 €, passant de 11 277 250 € à 12 200 777 € (budget 2008), pratiquement sous le seul effet de l'inflation et de mesures nationales puisque la structure de nos dépenses n'a pratiquement pas été modifiée en réalité.

A titre d'illustration, en dehors de la réintégration de la caisse des écoles dans le budget de la ville qui a entraîné une augmentation des dépenses d'alimentation, l'effectif des agents municipaux est resté stable, et pourtant les charges de personnel (charges sociales comprises) augmentent entre 2006 et 2008 de 692 165 €, soit 75 % de cette hausse. Celle-ci, ne fait que retranscrire financièrement les différentes modifications qui ont touché le statut des fonctionnaires territoriaux ces deux dernières années : revalorisation des grilles indiciaires, augmentation des taux des charges sociales,

L'évolution de l'ensemble des autres postes de dépenses apparaît comme maîtrisée.

Parallèlement, le choix a été fait de ne pas faire porter de pression fiscale supplémentaire au contribuable St Rémois, tout en maintenant un niveau de service public équivalent.

Je me permets donc d'attirer votre attention, sur les difficultés que poseront à terme, ces diminutions de dotations et allocations compensatrices en provenance de l'Etat, lesquelles me paraissent injustifiées, St Rémy de Provence, ne pouvant être considérée comme une ville « riche ».

M'étant engagé, suite à une question du groupe d'opposition au Conseil Municipal, à apporter une réponse à cette interrogation, je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer les raisons pour lesquelles notre commune perçoit si peu de dotations par rapport à certaines collectivités de sa strate, et quels sont les éléments qui impliquent une baisse des allocations compensatrices de taxe professionnelle.

Avec mes remerciements anticipés pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Hervé CHERUBINI